



Projet Educatif

Association Agence Nature

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Gironde le 25 Novembre 1997 sous le N° W336000690 (ancien 9/04544), parution au Journal Officiel du 27/12/97.

Agrément Tourisme N°AG033970005 délivré le 29/01/98 par la Préfecture de la Gironde.

Garantie financière : Crédit Agricole.

Assurance RC d'organisateur de voyages et séjours auprès de la M.A.I.F. N°2436290 K

Siret : 41848536300018

Code APE : 9499 Z

Siège Social : 1 Place Pierre & Marie Curie – 33 980 AUDENGE

L'association a pour but d'organiser pour les jeunes des séjours en France et à l'Etranger ainsi que des échanges internationaux entre jeunes, afin de permettre au plus grand nombre de profiter du temps des vacances pour vivre de nouvelles expériences et découvrir de nouveaux horizons.

Notre souhait est qu'à travers une approche intelligente du voyage et des vacances les jeunes découvrent des valeurs de citoyenneté, de démocratie, de fraternité, de responsabilité et de respect.

Ainsi le projet éducatif, inspiré des grands courants pédagogiques contemporains s'articule autour de la phrase suivante :

"Pour une véritable éducation à la vie, et à l'environnement,
rien ne remplacera la richesse de l'expérience vécue
qui crée le souvenir"

phrase, qui loin de s'ériger en maxime inébranlable, ouverte à de nouvelles interprétations, fixe comme élément essentiel de notre action éducative la mise en situation et donc place le jeune – "futur adulte" – au centre du dispositif et de la réflexion, en relation avec son environnement (en intégrant, au sens le plus large, la notion de société), favorisant par là le développement de son autonomie.

Les situations proposées à vivre aux jeunes devront être adaptées à leur âge, à leurs capacités, et prendre en compte les besoins et attentes de ces derniers tant en ce qui concerne les éléments liés à la vie quotidienne, que les activités physiques et sportives proposées, que l'organisation des visites et sorties.

La priorité est que pour chaque jeune le temps partagé avec l'association soit un temps de vacances. Il ne faut pas pour autant entendre par là que les vacances excluent tout apport pédagogique (cognitif, didactique), bien au contraire, il s'agit là d'un temps différent du temps scolaire, qui peut favoriser des formes d'apprentissage et de découverte variée, plus favorable pour certains jeunes que le contexte qu'offre le cadre scolaire.

Une attention particulière sera donc portée aux enfants accueillis dans nos centres et identifiés comme étant en échec scolaire, de même que pour les enfants atteints de différents troubles ou handicaps, pour lesquels c'est déjà le cas dans le cadre de notre action d'intégration de ces enfants dans des séjours composés de mineurs valides.

L'accueil d'enfants médicalisés déjà mis en œuvre par l'association doit être maintenu, favorisé, en respectant les règles de sécurité strictes inhérentes à ce type d'accueil, avec un personnel préparé, et de préférence formé, à la "gestion" de ces enfants, dans le respect de la législation.

Ainsi, à travers un projet associatif qui vise à favoriser le développement de l'autonomie du jeune placé en situation de vie en collectivité, faut-il se pencher sur la nécessité de respecter les spécificités liées aux âges et aux besoins de chacun ; définir les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs confiés paraît ici nécessaire, le développement suivant proposé devant être considéré comme une liste non exhaustive :

BESOINS PSYCHOLOGIQUES ET PHYSIOLOGIQUES DES MINEURS

Les enfants de 10-12 ans : l'enfant pré pubère se caractérise par un triple développement :

- physique
- intellectuel
- moral,

qui se traduit par l'épanouissement de la personnalité.

- la séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions
- formation des bandes
- besoin de se situer comme « grands » : rejettent les jeux de « petits »
- maturation plus rapide des filles
- besoin de compétition
- autonomisation progressive par rapport à l'adulte

Les enfants de 12-14 ans

- modifications morphologiques profondes
- apparition des pulsions amoureuses avec plus de sentimentalité chez les filles
- besoin d'initiatives et de responsabilité
- début du détachement par rapport à la famille
- besoin d'identification (idoles)
- importance de l'appartenance au groupe

Les + de 14 ans :

- affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance, autonomie
- besoin de conflits (opposition systématique)
- recherche de ses limites et des limites
- besoins sexuels
- besoin de discussion, de réflexion, ambivalence dans les comportements
- besoin de groupe et de solitude

Dans la mesure du possible, les activités seront organisées collectivement, laissant des possibilités d'initiative, de choix, de refus.

Placé en situation d'apprentissage et de découverte, l'enfant, le jeune, confié à l'association, sera amené vers les activités (sportives, techniques, scientifiques...) non comme un but à atteindre en soi mais comme un moyen. Par exemple découvrir la pratique du Canoë-Kayak et la maîtrise des gestes techniques (propulsion, direction, équilibre...) avec pour objectif derrière cet apprentissage sportif et la volonté d'acquérir une autonomie en matière de déplacement, celui de pénétrer un milieu naturel justement accessible uniquement en Canoë-Kayak.

Connaître pour respecter...

Aller à la rencontre de l'Autre, ici ou ailleurs, comprendre et intégrer nos différences, telles devront être les attitudes à favoriser chez les jeunes, tout en prenant en compte les attentes liées aux tranches d'âges.

Par exemple avec les plus jeunes, des actions pourront être mises en place, en relation avec le tissu local : la rencontre des vieux métiers, la visite des "musées-vivants", l'écoute de vieux conteurs, la découverte des langues, de la culture et des sports régionaux (la Cesta Punta, la Pala, dans le Pays Basque...), des spécialités culinaires locales...

Avec les pré-ados et les ados, le temps du voyage favorisera la compréhension de l'autre, de ses différences, dans un souci permanent de respect et de tolérance...

Enrichir et partager l'expérience vécue...

A travers le déroulement des séjours, l'équipe d'encadrement favorisera toute action et prise de conscience liées aux valeurs affichées par l'Association et en particulier au quotidien :
en identifiant avec les jeunes les attitudes citoyennes,
en mettant en place des processus de communication et de décisions permettant l'expression démocratique au sein du groupe,
en faisant qu'à travers un projet vécu autrement que par l'esprit de compétition, l'esprit fraternel, la cohésion et la dynamique du groupe seront recherchés par des objectifs communs à atteindre, dépassant ainsi les confrontations liées aux différences d'âges, à la mixité,
en sollicitant auprès d'eux des actes participatifs et des prises de décisions les responsabilisant.

L'équipe pédagogique

Indissociable des choix précédant est la volonté de l'Association de fidéliser son équipe pédagogique tout en constatant de fait la rotation des intervenants, phénomène dépendant du cursus scolaire, universitaire, puis du devenir professionnel de l'encadrant. L'Association propose donc une progression interne en matière d'expérience d'animation : évolution dans les tranches d'âges encadrées et dans le type de séjours (France fixe, France itinérant, Etranger fixe, Etranger itinérant), évolution en matière de fonction au sein de l'Association grâce à la prise en charge financière des formations et diplômes à réinvestir au sein de l'Association et ce jusqu'au BAFD complet.

La participation permanente sous forme de réunions, séminaires, mise en réseau par le biais d'Internet, des acteurs pédagogiques de l'Association favorise les échanges et les réflexions sur les thèmes liés aux activités de l'Association.

L'information aux équipes pédagogiques

Parallèlement à la diffusion du projet éducatif, l'Association fournit aux Directeurs un dossier conséquent appelé "Dossier du Directeur" regroupant une somme de documents garantissant aux Directeurs de disposer d'une information qui permet le bon fonctionnement des séjours. Une partie du dossier constitue un tronc commun d'informations pour les Directeurs l'autre partie étant spécifique et adaptée à chaque séjour géré par le Directeur. Ainsi y sont évoqués outre les moyens matériels et financiers conséquents mis à leur disposition, toutes les informations rattachées au fonctionnement de leur séjour, au recrutement de l'équipe, au planning de concertation pour la préparation, aux attentes de l'Association en matière d'évaluation.